

L'éditorial de James Emrot p. 2  
Président de la Communauté  
de Communes du Liancourtois

A la piscine p. 3  
Les activités durant les arrêts techniques

Le prix de l'eau  
Relève des compteurs d'eau  
Autocollant StopPub p. 5

Site Internet  
Premier toilettage  
De nouveaux panneaux  
Préservation  
de l'environnement p. 6

Toujours  
à votre  
service !  
p. 6

**SVP**  
*collecte*  
03 44 73 84 02

## Piscine : pourquoi des arrêts techniques ?



L'Écho de la vallée  
est une publication de la  
Communauté de Communes  
du Liancourtois

1, rue de Nogent, 60290 Laigneville

Tel. 03 44 73 89 10

Fax 03 44 73 89 11

Email : [contact@ccl-valleedoree.fr](mailto:contact@ccl-valleedoree.fr)

Rédaction, photographies  
et mise en pages :  
Service Communication  
de la Vallée dorée

Imprimé sur papier recyclé  
par SMI - Clermont  
Tirage : 9.000 exemplaires

## Pour nous contacter

Messagerie générale :  
[contact@ccl-valleedoree.fr](mailto:contact@ccl-valleedoree.fr)

SVP Collecte  
[svpcollecte@ccl-valleedoree.fr](mailto:svpcollecte@ccl-valleedoree.fr)

Service de l'Eau :  
[serviceeau@ccl-valleedoree.fr](mailto:serviceeau@ccl-valleedoree.fr)

Département  
Environnement-Déchets :  
[ded@ccl-valleedoree.fr](mailto:ded@ccl-valleedoree.fr)

## N'OUBLIEZ PAS!

Tous les renseignements concer-  
nant la Vallée dorée ainsi que tous  
les imprimés réalisés par nos  
services sont consultables en ligne  
sur notre site :

[www.ccl-valleedoree.fr](http://www.ccl-valleedoree.fr)

# l'éditorial



**James Emrot,**  
Président de la Communauté  
de Communes du Liancourtois

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La presse s'est faite largement l'écho de ma décision de cesser mes fonctions de maire et de conserver mon mandat de Conseiller Municipal au sein de l'équipe administrant et gérant le village de Monchy Saint-Éloi.

A 66 ans, j'ai pris la sage décision, en accord avec la majorité des membres du conseil, de laisser à mi-mandat la charge de maire à un conseiller qui s'est engagé à poursuivre la politique municipale confirmée par la majorité des électeurs et à renouveler cet engagement aux prochaines élections.

Élu depuis 1977 et maire depuis mai 1981, j'ai reçu avec honneur le choix de la majorité des électeurs et me suis appliqué avec les membres de chaque conseil municipal, tout au long de ces nombreuses années, à œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie des habitants, d'être à leur écoute, de protéger, malgré la proximité des grands centres urbains, l'âme de nos villages. «Président», depuis 1995 du District Urbain du Liancourtois, devenu Communauté de Communes du Liancourtois «La Vallée Dorée», j'ai mis tous les moyens possibles pour œuvrer avec la majorité des délégués du conseil communautaire et les agents de la fonction publique dans l'intérêt des usagers et des dix communes adhérentes.

Reconstruction et modernisation de la piscine intercommunale, construction des bâtiments recevant le siège social, les services administratifs, les services du Département Environnement-Déchets, les services de l'eau potable et de l'assainissement, entretien et aménagement du Centre «Chédeville» pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement, diagnostics et schémas directeurs pour la modernisation, la réfection, la construction des ouvrages nécessaires à la distribution de l'eau potable et au traitement des eaux usées (réseaux et station d'épuration).

Vous serez informés des travaux importants programmés et engagés sur les quatre ou cinq ans à venir, tant pour l'assainissement (16 millions d'euros), les eaux pluviales, l'eau potable (5 millions d'euros), la collecte et le traitement des ordures ménagères (déchetterie à Laigneville), ainsi que des études en développement économique et environnemental sur l'ensemble du territoire communautaire.

Dans un prochain numéro de «l'Écho de la vallée» nous vous informerons dans le détail de l'ensemble des travaux déjà effectués et ceux à réaliser, ainsi que leur planification sur plusieurs années.

Le temps important que je dois consacrer, et encore plus demain, à mes responsabilités de Président, justifie également que le mandat de maire de Monchy Saint-Éloi soit occupé par un autre élu, qui s'est engagé à poursuivre la politique municipale mise en œuvre et assurer sa continuité pour l'avenir de notre commune.

Sachez, en tout état de cause, que les décisions que j'ai prises me permettront de consacrer plus de temps à la présidence de la Communauté de Communes, tant en présence auprès des services et des élus, qu'en études et travail sur les différents dossiers concernant le présent et l'avenir de notre intercommunalité.

Je vous prie, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de croire en mon dévouement au service de tous les usagers et de toutes les communes de notre territoire communautaire et d'agréer mes salutations les plus sincères.

# Les arrêts techniques de la piscine



L'immersion du robot



Nettoyage des plages avec l'auto-laveuse



Opérations de maintenance en sous-sol



Le destructeur de chloramines

Trois fois par an, la piscine «La Vallée dorée» ferme ses portes pour effectuer les arrêts techniques réglementaires imposés par le décret du n° 81.324 du 7 avril 1981.

Nous allons nous pencher sur les activités du personnel durant ces périodes.

## Les opérations de nettoyage : ...en surface

Tous les bassins sont vidangés, ce qui représente un volume de 1272 mètres cubes d'eau.

Puis le personnel procède au nettoyage complet des sols, des bassins et du toboggan avec des outils traditionnels, balais, seaux, produits spécialisés d'entretien, etc., et du matériel spécialisé tels les nettoyeurs haute-pression et l'auto-laveuse pour les plages et les goulottes. Les opérations de nettoyage total de la piscine et de tous les autres locaux durent trois jours au minimum.

## ...en sous-sol

En période de fonctionnement, l'eau est recyclée en continu. Elle est récupérée par des goulottes latérales et par le fond du bassin, tombe dans un dispositif de bâches-tampons, où elle est mélangée avec de l'eau neuve, puis, une fois traitée (filtrée, désinfectée), elle est réinjectée

dans les bassins.

Les neuf pompes nécessaires au fonctionnement des quatre bassins sont révisées régulièrement.

Durant chaque arrêt technique, les clapets qui se trouvent entre les bâches-tampons et les pompes sont systématiquement changés. Toutes ces opérations demandent trois journées entières de travail aux trois techniciens de la sous-station.

Par l'intermédiaire de trois sondes, le traitement de l'eau est entièrement informatisé : le taux moyen du Ph devant se situer entre 6,9 et 7,7, après analyse, l'adjonction de chlore gazeux peut s'avérer nécessaire.

Dans le bassin ludique, la température plus élevée et la forte fréquentation ont tendance à augmenter le taux de chloramines, ce qui provoque le picotement bien connu des yeux et la propagation d'odeurs. Constitué de lampes à ultra-violet et photochimiques, le destructeur de chloramines les maintient sous le seuil de 0,6 milligramme au litre, ce qui limite des injections de chlore et des apports d'eau neuve trop importants. D'autres vérifications incontournables s'opèrent régulièrement :

- inspections, révisions et interventions si cela est nécessaire sur le toit et sur la structure mobile;

- tous les trois ans, la tuyauterie amenant le chlore gazeux en sous-sol est entièrement changée, ce qui représente deux jours de travail pleins.

### L'entretien habituel en période d'ouverture

- tous les soirs, un robot est immergé dans les bassins sportif et ludique pour aspirer toutes les impuretés qui se sont déposées sur les fonds;
- les vestiaires, leurs accès et le hall d'accueil sont nettoyés à fond tous les jours;
- l'analyse chimique est effectuée en continu, avec trois contrôles électroniques journaliers effectués par le personnel;
- les services de la DDASS procèdent à des contrôles bactériologiques et chimiques mensuels.

Chaque bassin dispose d'un chauffage indépendant et la réserve permanente d'eau sanitaire adoucie pour les douches est de 2000 litres.

### Les formations organisées par la Vallée dorée

Régulièrement, les membres du personnel de la piscine suivent des formations pour parfaire et maintenir à niveau leurs compétences. Elles sont indispensables pour que leurs pratiques professionnelles restent en adéquation avec la qualité des prestations que la Vallée dorée tient à offrir aux usagers.

Lors des deux derniers arrêts techniques, plusieurs formations ont été dispensées :

- deux jours destinés aux éducateurs sportifs et consacrés aux dernières techniques de premiers secours, avec exercices pratiques de secourisme, utilisation de matériel spécifique et du défibrillateur;
- trois jours de formation consacrés à l'hygiène dans les piscines, à l'intention des agents d'accueil et des vestiaires;
- une formation destinée au personnel en contact avec les usagers de la piscine, pour parfaire les techniques d'accueil. Le contenu portait sur l'accueil téléphonique, l'organisation de la signalétique (12 personnes);
- en 2005, une formation concernant les techniques de traitement de l'eau et de l'air sera mise en place.

### Un service de plus en plus performant

Toutes ces actions ne visent qu'un seul but : demeurer à la pointe des techniques et des pratiques professionnelles afin d'assurer aux usagers un confort et une sécurité maximum, toujours en conformité avec les règlements et les obligations qui en découlent.

C'est en menant toutes ces opérations avec sérieux et professionnalisme que la piscine «La Vallée dorée», seule structure mobile en France donnant un accès direct aux pelouses, peut proposer durant 337 jours par an un accueil de qualité.



Le massage cardiaque



L'utilisation des nouveaux matériels



Un groupe très motivé



Formation à l'accueil du public

Depuis le dimanche 12 septembre

**Attention !**  
Modification des horaires du mercredi :  
de 10 h à 12 h  
et de 14 h 30 à 17 h.

*Des fascicules complets comportant les horaires des autres activités pratiquées sont à votre disposition à l'accueil et sur le site Internet.*

#### Horaires de la piscine en période scolaire

Lundi	-	12 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 20 h 00
Mardi	-	11 h 30 à 14 h 00	17 h 30 à 20 h 30
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00	14 h 30 à 17 h 00	-
Jeudi	-	12 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 19 h 00
Vendredi	-	12 h 30 à 14 h 00	18 h 00 à 21 h 30
Samedi	9 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00	17 h 30 à 19 h 30
Dimanche	9 h 30 à 13 h 00	-	-

#### Vacances de la Toussaint

du lundi 25 octobre au mercredi 3 novembre

Fermé le lundi 1 <sup>er</sup>	14 h 00 à 17 h 00	17 h 30 à 20 h 00
-	12 h 15 à 17 h 00	17 h 30 à 20 h 00
10 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00	-
10 h 30 à 12 h 30	14 h 00 à 17 h 00	17 h 30 à 20 h 00
-	12 h 15 à 17 h 00	17 h 30 à 20 h 00
9 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00	-
9 h 30 à 13 h 00	-	-

## Non, le prix de l'eau n'a pas augmenté!...

En réponse à plusieurs messages d'abonnés se plaignant d'une nouvelle augmentation de l'eau, une mise au point s'avère nécessaire. Le contrat d'affermage pour l'assainissement passé avec la Lyonnaise des eaux depuis 13 ans s'est terminé le 30 mars 2004.

Pour la dernière fois, celle-ci a donc édité une facture de la taxe d'assainissement aux usagers de la Vallée dorée couvrant le premier relevé 2004.

Sur proposition du président James Emrot, le Conseil Communautaire a validé de nouveaux contrats d'exploitation qui ont entraîné une modification dans le système de facturation :

- depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, vous ne recevez plus qu'une seule facture d'eau éditée par nos services, trois fois par an, puisque c'est la Communauté de Communes qui règle directement le prestataire (la Lyonnaise des eaux);
- la surtaxe d'assainissement est remplacée par une **taxe d'assainissement unique**, incluant la surtaxe de la Vallée dorée et celle antérieurement facturée par la Lyonnaise des Eaux.

La Vallée dorée étudie avec la Lyonnaise des Eaux un nouveau contrat pour inclure dans cette nouvelle disposition les communes de Rosoy et Verderonne. Cette simplification n'a aucune incidence sur le prix de l'eau!

*Nota : cette information avait déjà été portée à votre connaissance sur le verso de votre dernière facture d'eau.*



## Stop aux boîtes aux lettres surchargées !...

**L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète...**

**40 kilos de papier économisé par an et par habitant**

la Vallée dorée  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DORÉE

**NON** aux imprimés publicitaires et aux gratuits sans adresse.  
**OUI** au journal de ma collectivité.

**Merci d'épargner ma boîte aux lettres !**

Chaque semaine, sinon chaque jour, nos boîtes aux lettres sont inondées de prospectus, journaux gratuits et publicités, soit un volume d'environ 40 kilos par an et par foyer.

Les publicités des grandes surfaces représentent à elles seules 40% de la totalité, les journaux gratuits 18 %, le commerce local 14%; le reste correspond aux services et aux publications des collectivités locales.

Le coût de collecte et de traitement de ces énormes quantités de papiers se retrouvent à la charge des collectivités locales et donc du contribuable. Pour une ville de 100.000 habitants, leur traitement représente une dépense de 250.000 Euros par an.\*

Pour ceux qui ne sont pas intéressés par ces imprimés non adressés et qui en ont assez de les trouver dans leur boîte aux lettres, la Vallée dorée a procédé à l'impression de 2.000 autocollants

«**Merci d'épargner ma boîte aux lettres\*\***». Il signifie le refus de recevoir les publicités et les journaux gratuits sans adresse. Il ne concerne pas les publications des collectivités locales. Vous pouvez vous les procurer auprès de votre mairie et à l'accueil de la Vallée dorée.

Parlez-en autour de vous. Ce geste simple nous permettra de limiter les quantités de déchets et de maintenir les coûts de collecte et de recyclage.

\* sources Ademe.

\*\* réalisé d'après le modèle du ministère de l'Écologie.



## Relève des compteurs d'eau

La relève des index de consommation d'eau a débuté le mardi 28 septembre 2004.

Elle s'effectuera les jours ouvrables de 8 h à 18 h 30.

Pour préserver votre sécurité, les fontainiers arborent un badge de la Communauté de communes et peuvent, sur demande, vous présenter une lettre d'accréditation officielle.

Pensez à nettoyer les regards des compteurs, à en faciliter l'accès et à tenir vos chiens en laisse. Merci de leur réserver un bon accueil !

A l'approche de l'hiver, pensez à protéger votre compteur contre le gel.



## Site Internet : ccl-valleedoree.fr premier toilettage...

Le site Internet de la Vallée dorée a un an. A l'usage et suite à vos remarques, il était donc temps de lui apporter quelques améliorations. Nous procédons actuellement à une refonte des pages afin de faciliter la navigation et l'accès aux informations.

Elles ont été remises à jour, complétées et augmentées de nouvelles rubriques. Les pages des services, plus ergonomiques et plus claires, se présentent dorénavant sur trois colonnes pour limiter la complexité et le nombre de clics.

Toutes les informations pratiques sont regroupées dans les colonnes de droite. Pas de souci, donc, pour connaître les tarifs et horaires de la piscine, les dates de collecte des déchets ménagers ou la date de la prochaine relève des compteurs d'eau.

Les pages consacrées aux communes sont, elles aussi, en cours de refonte et comporteront davantage d'informations ainsi que les liens vers leurs messageries et leurs sites Internet.

La totalité des pages remises à jour sera mise en ligne au fur et à mesure de leur finalisation et la refonte totale du site sera achevée fin octobre 2004.

Pour toute remarque ou suggestion :  
s.communication@ccl-valleedoree.fr



## De nouveaux panneaux de signalisation

La Communauté de Communes du Liancourtois procède actuellement à la pose de panneaux d'accueil destinés à délimiter son territoire.

Ce sont donc vingt ensembles signalétiques qui seront scellés sur toutes les routes d'accès au territoire de la Vallée dorée.

Le choix du Président James Emrot est de fixer une identité collective et unitaire à la Vallée dorée afin de pérenniser l'union et la cohésion des élus qui œuvrent au développement des intérêts communautaires et du service public.



## Préservation de l'environnement : Dépôts sauvages

Certains endroits bien localisés de notre territoire sont devenus, au fil du temps et à force de mauvaises habitudes, les lieux de résidence privilégiés d'objets déposés là par des personnes peu respectueuses de leur propre environnement et de celui de leurs concitoyens.

De même, au pied de certaines bornes à verre, nous nous trouvons trop souvent face à des dépôts sauvages.

Ces actes inadmissibles relèvent d'un autre temps, celui où le ramassage des déchets n'était pas encore une pratique courante, où les structures de collecte n'existaient pratiquement pas.

De nos jours, chacun doit adopter une attitude adulte, respectueuse et citoyenne et maîtriser son comportement. Dans la plupart des cas, ces déchets sont amenés à l'aide d'un véhicule; alors, pourquoi ne pas consacrer dix minutes de plus pour aller jusqu'aux déchetteries de Brenouille ou de Villers-Saint-Paul?

Il est aussi bon de rappeler que la plupart de ces déchets seraient enlevés sans problème par nos services.

L'article L. 541-3 permet à l'autorité tutélaire du pouvoir de police du Maire de faire enlever les déchets déposés

illégalement **aux frais du responsable reconnu**, au cas où ceux-ci sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions de ce code et des règlements pris pour son application.

En ce qui concerne l'abandon de déchets par des particuliers ou des entrepreneurs, le code pénal prévoit les contraventions de police suivantes :

Article R.632.1 - abandon de déchets ou de matériaux en un lieu public ou privé, contravention de 2<sup>e</sup> classe : **35 €**.

Article R.635-8 - infraction prévue à l'article R.632-1 commise à l'aide d'un véhicule, contravention de 5<sup>e</sup> classe : **1 500 €**.

## Les encombrants

Si vous avez des gros objets : fauteuils, canapés, réfrigérateurs, matelas, sommiers, etc., à faire enlever, n'hésitez pas à nous appeler pour prendre rendez-vous. Nos agents viendront les enlever **à votre domicile**.

Nous trouverons avec vous une solution pour éviter la dégradation de notre environnement tout en préservant un cadre de vie agréable.

**SVP**  
collecte  
03 44 73 84 02